



**Fédération
Syndicale
Unitaire**

Nanterre, le lundi 13 décembre 2021

Madame la Directrice Académique,

Depuis le début de la crise sanitaire, vous ne vous êtes jamais adressée directement à la profession pour témoigner de votre soutien et de votre confiance, notamment dans les moments les plus tendus comme actuellement. En effet, notre pays est en pleine cinquième vague avec en plus la menace d'un nouveau variant. Les annonces de notre ministre dans les médias, sans qu'un protocole stabilisé et ses déclinaisons concrètes ne soient proposés sur le terrain, placent comme à chaque fois les enseignant-es en porte-à-faux vis-à-vis des usager-es. Une fois de plus, dans les écoles, les équipes enseignantes, et plus particulièrement les directrices et directeurs, se sont retrouvé-es seul-es pour communiquer avec les familles et mettre en application les modifications du protocole sanitaire. A aucun moment, les enseignant-es n'ont été clairement informé-es de la procédure à suivre en cas d'absence liée à la situation. Nous éviterons d'évoquer une nouvelle fois la question des masques. Tout cela cumulé ne fait que renforcer ce sentiment de mépris que les personnels de l'Éducation Nationale ressentent depuis le début de cette crise.

Dans le 1^{er} degré, le protocole actuel est impossible à mettre en application. Les directeur-trices passent leurs journées, mais également leurs soirées et leurs week-ends à appeler des familles. La gestion des vérifications de test, fermetures de classe, explications aux familles est tellement lourde au quotidien qu'il-elles ne peuvent faire que ça pour ceux-celles qui sont déchargé-es de classe. Pour les autres, qui doivent en même temps s'occuper de leurs élèves, c'est une tâche impossible. Nous ne comptons plus les appels et les mails nous indiquant un épuisement professionnel, et ces mots nous alertent fortement, tant ils font écho dans notre profession !

Le protocole prévoit que les élèves qui sont à la maison bénéficient de la continuité pédagogique. Mais qui l'assure ? Les enseignant-es également en classe, bien entendu ! Il est également demandé à ceux-celles, arrêté-es, mais asymptomatiques, ou gardant leurs enfants, d'assurer dans le même temps cette continuité pédagogique. Mais jusqu'où irez-vous ?

A cette crise sanitaire s'ajoutent les difficultés de recrutement d'enseignant-es contractuels et d'AESH. Le maintien du gel du point d'indice, confirmé le 9 décembre, continue de rogner, année après année, le pouvoir d'achat des personnels et ne risque pas d'inverser la tendance.

Dans le 1^{er} degré, les remplaçant-es occupent des postes vacants et les arrêts maladie ne sont donc plus remplacés. Le niveau 3/orange du protocole, en vigueur depuis peu, interdit la répartition des élèves dans d'autres classes. Ceux-ci ne peuvent donc être accueillis à l'école en

cas de non remplacement de leur enseignant-es. Et nous en arrivons à des situations ubuesques, où il est demandé à un-e enseignant-e dont la classe est fermée à cause de cas positifs au COVID d'assurer un remplacement dans une autre classe, tout en maintenant la continuité pédagogique bien sûr !

Dans le 2nd degré, là aussi, les enseignant-es en arrêt maladie peuvent rester de nombreuses semaines sans être remplacé-es. Cette pénurie alourdit la charge de travail des vies scolaires déjà sous-dotées depuis des années, ce que nous n'avons cessé de dénoncer. La situation devient intenable dans les nombreux collèges et lycées du département qui n'ont toujours pas d'infirmier-e, en plein regain épidémique.

Par ailleurs, les élèves ayant des notifications MDPH pour une aide humaine attendent en vain un-e AESH, puisque vous ne parvenez pas à recruter, tant les niveaux de salaire sont bas et les conditions de travail difficiles.

Dans les lycées, la réforme du lycée dégrade les emplois du temps des élèves et des enseignants, avec des amplitudes horaires problématiques. Alors que les options facultatives sont déjà fortement fragilisées par la réforme, ces dernières sont quasi systématiquement placées sur les « horaires périphériques ». Au sein des lycées du département, les enseignants expriment leur scepticisme, voire leur résistance au PLE. En effet, l'éventuelle « harmonisation » des évaluations est restreinte à l'établissement et ne résout absolument pas la question des disparités entre lycées. Elle entérine au contraire l'instauration d'un baccalauréat purement local. La FSU soutient les équipes enseignantes qui ont rejeté les tentatives d'intrusion, parfois autoritaires, dans leurs pratiques pédagogiques. La FSU réaffirme ici la primauté de la liberté pédagogique, dans le cadre des programmes et le respect de l'obligation à évaluer. Elle revendique de nouveau le retour à des épreuves terminales et nationales, seules garantes d'une véritable équité de traitement entre les établissements et de la valeur nationale du baccalauréat.

Nous vous le déclarons solennellement, Madame la Directrice Académique, la profession en est arrivée à un point de rupture, et nous craignons des répercussions graves sur la santé des personnels.

La santé et la scolarité des élèves est également en jeu. Ces allers-retours permanents entre la classe et le domicile ne seront pas sans conséquences, c'est un leurre de faire croire qu'il faut à tout prix maintenir les écoles ouvertes, sans se préoccuper des répercussions.

A l'ordre du jour de ce CDEN se trouve le bilan de rentrée. Nous sommes au mois de décembre, la dernière semaine avant les vacances. Les représentants des personnels ont appris la date de cette instance il y a 5 jours et ont reçu les documents de travail il y a 4 jours (dont 2 jours de week-end). Vous vous dites attachée au dialogue social, et vous ne respectez pas les délais de prévenance et d'envoi des documents. D'autre part, lors du CTSD de bilan de rentrée du second degré du 23 novembre 2021, les représentants FSU ont pointé des erreurs dans les documents envoyés. Un engagement avait été pris de communiquer les chiffres exacts ainsi que le diaporama présenté en séance, mais cela n'a pas été fait à ce jour.

Devant votre silence assourdissant auprès de la profession, devant les nombreux dysfonctionnements que nous constatons tous les jours, et en geste fort de soutien à l'ensemble de la profession, les représentants FSU décident de quitter ce CDEN à l'issue des déclarations.